
COMMUNIQUE DE PRESSE

Réorganisation et élargissement des collectes sélectives sur le Cœur du Hainaut

Suite à la présentation du futur plan wallon des déchets et suite au premier bilan de l'expérience pilote menée par Hygea sur le territoire de la Commune d'Ecaussinnes depuis octobre 2014, l'Intercommunale a mené une large réflexion quant à la réorganisation et à l'élargissement des collectes sélectives sur le Cœur du Hainaut.

Celle-ci reposait sur différents critères dont l'importance de contenir le coût global pour le citoyen. L'Intercommunale a donc veillé à proposer des solutions qui répondent aux attentes de ses communes associées, tout en proposant des modalités qui puissent être dupliquées à l'ensemble du territoire (zones urbaine, semi-urbaine et rurale).

Parallèlement, l'Intercommunale a rencontré au cours du premier semestre 2016 les communes ayant manifesté un intérêt pour participer à une expérience pilote.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration de ce jeudi 1^{er} septembre 2016 a validé une série d'avancées en la matière.

Ainsi, **l'expérience pilote initiée sur Ecaussinnes sera poursuivie en 2017 mais différentes adaptations seront proposées à la Commune.** Le nouveau schéma d'application serait le suivant : collecte des déchets résiduels via le conteneur à puce gris, collecte des déchets organiques via un sac et collecte des papiers-cartons via un conteneur. Aucun changement n'interviendra en matière de collecte des PMC (sac bleu). L'objectif de ce nouveau mode de collecte des organiques vise à répondre aux problématiques rencontrées dans le cadre de l'expérience pilote.

Le Conseil d'Administration a également décidé de poursuivre les discussions visant à **organiser des collectes sélectives sur le territoire des Communes d'Estinnes et de Merbes-le-Château** suite à leurs marques d'intérêt. Ces collectes reposeront sur le schéma suivant, soit la collecte des ordures ménagères via le sac payant Hygea (de contenance réduite), la collecte des organiques via un sac et la collecte des papiers-cartons via un conteneur. Aucun changement n'interviendra en matière de collecte des PMC (sac bleu). La collecte des déchets résiduels via le sac payant permettra de pleinement rencontrer l'objectif visant à contenir la taxe déchets.

Enfin, **les Villes de La Louvière, Le Roeulx et Soignies ainsi que la Commune d'Erquelines ont marqué un intérêt pour mener une expérience pilote visant à collecter les papiers-cartons via un conteneur.** Cette collecte permettra notamment d'apporter des solutions en termes de salubrité publique et de réduction de la pénibilité des tâches pour les travailleurs. Au terme de rencontres avec l'Intercommunale dans les prochaines semaines, les Villes et Commune devront confirmer leur engagement dans ces projets pour une mise en œuvre en 2017.

L'ensemble des frais liés à la mise en œuvre de ces projets seront mutualisés à l'ensemble des 19 communes concernées par la collecte des déchets ménagers en porte-à-porte.

L'expérience pilote P+MC sur la Commune de Frameries se poursuit.

Hygea veillera à communiquer prochainement plus de détails quant à la mise en œuvre de ces nouvelles collectes.